



DOSSIER

Nouvelle école : *le chantier avance !*



ACTUALITÉ

La vie scolaire

FOCUS

Solidarité : en actions

PORTRAIT

Docteur Jean-Claude PAGANELLI

- 03 **ÉDITO DU MAIRE**
- 04 **3 QUESTIONS AUX ÉLUS**
- *Georgette Roussy, conseillère municipale*
 - *Alain Goletto, 1er adjoint, chargé de l'Urbanisme et de la Politique de la ville*
- 06 **FINANCES 2021**
- 08 **DOSSIER**
- *Nouvelle école : Le chantier avance !*
- 12 **ACTUALITÉ**
- *Vie scolaire*
 - *Réduire le gaspillage en restauration scolaire*
 - *Groupe scolaire : Centenaire de Georges Brassens et développement durable*
 - *Projet de centrale photovoltaïque : du nouveau*
 - *Vos services municipaux...*
 - *Lutter contre la vitesse excessive : rue F. Mauriac*
- 18 **FOCUS**
- *La solidarité en actions !*
- 21 **VIE ASSOCIATIVE**
- *Les Petits Cartables de Vémars*
 - *Les Voix Vémariotes*
 - *Tennis Club*
 - *FCPE Association de Parents d'élèves*
 - *El Diablo Team*
 - *USCV95*
 - *Pause Détente*
- 25 **PORTRAIT**
- *Docteur Jean-Claude Paganelli*
- 26 **VILLAGE EN IMAGE**
- 29 **PATRIMOINE**
- *Les registres de l'état-civil : témoignages de notre histoire*
 - *Notre blason*
- 30 **INFOS**

PERMANENCE DU MAIRE

Nous vous rappelons que monsieur le Maire vous reçoit sur rendez-vous.

Merci de prendre contact auprès du secrétariat.

Tél : 01 34 68 16 27

HORAIRES DE LA MAIRIE ET DE LA POSTE

Guichet unique.

Les horaires varient pour cause de pandémie ; ils sont affichés sur la porte de la Mairie, sur le panneau électronique et sur le site de la mairie de Vémars.

Tél : 01 34 68 33 40

LE CCAS

Le CCAS reçoit sur rendez-vous en présence de l'élue au service social, **Mme Andrianasolo le mardi après-midi de 14h00 à 17h30, sauf durant les vacances scolaires.**

Tél : 01 34 68 33 12

PERMANENCES JURIDIQUES

Se renseigner à l'accueil de la Mairie (*adaptation au contexte sanitaire lié au Covid-19*).

HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Consulter l'article de l'association de cette édition.

GENDARMERIE NATIONALE

Composez le 17

HORAIRES DE L'ÉCOLE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
8h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30

Titre du Journal : Les Échos de Vémars

Numéro : 57 (Mai 2021)

Périodicité : 3 à 4 par an

Directeur de la publication : Frédéric Didier

Comité Editorial et de Relecture :

Georgette Brazier, Véronique Buchet, Antonia Cornet, Isabelle Duflos, Alain Goletto, Georgette Roussy

Imprimeur : DonCameleon

Crédit photo : Couverture : Drone-UP

Article Berceau supplémentaire Pixabay

Photos pages 20 : Robert Delpit/Dialogue Images



Chères Vémaroises, chers Vémarois,

L'année 2021 a démarré intensément : dans un contexte local d'accélération de la circulation du virus, ce début d'année a été marqué par la fermeture de l'école et de son centre de loisirs. **Il me fallait en effet prendre mes responsabilités pour protéger l'ensemble des administrés. Je tiens à remercier les associations de parents d'élèves, ainsi que les enseignants qui ont soutenu et porté cette décision.** En revanche, je déplore le manque de soutien de la préfecture et de l'Agence régionale de la santé. Comme à chaque fois, les maires sont en première ligne et doivent assumer seuls leurs responsabilités. J'ai conscience que cette situation a mis en difficulté quelques familles : aussi, **nous avons mis en place une distribution de repas gratuits midi et soir aux familles les plus en difficulté. Si vous connaissez des personnes en difficulté ou si vous rencontrez vous même des difficultés, n'hésitez pas à nous contacter, la confidentialité est toujours respectée, et la recherche de solutions est notre priorité.** Parallèlement, la mairie a orchestré une nouvelle distribution de masques. Merci aux jeunes du village, aux agents et aux bénévoles.

Le nouveau groupe scolaire sort de terre

Engagement de campagne, grand projet du mandat, la construction du nouveau groupe scolaire/centre de loisirs, a démarré concrètement avec la 1^{ère} réunion de chantier, le 12 janvier dernier avec toutes les parties prenantes. Le chantier s'est installé en janvier-février. Les différents corps de métier vont intervenir progressivement, pour faire sortir de terre l'école maternelle, le centre de loisirs et la cantine, avec **une livraison prévue pour la rentrée scolaire 2022.** Nous sommes dans la finalisation du plan de financement pour l'école élémentaire et qui devrait être réalisée dans la foulée.

Conformément à nos engagements, nous avons ainsi choisi de faire évoluer le projet initial pour le bien-être des enfants, des enseignants et des agents : l'espace restauration va être revu pour permettre **une cuisine faite sur place avec de vrais cuisiniers**, avec un approvisionnement local mais aussi avec des dimensions plus grandes au vu du contexte sanitaire incertain et des protocoles toujours plus contraignants en terme de distanciation entre tables. Cela nous permettra plus de flexibilité pour l'avenir.

Un budget 2020 excédentaire

Signe d'une bonne gestion financière, notre budget a encore été excédentaire en 2020.

Notre budget a été excédentaire en 2020, malgré tous les frais impossibles à anticiper, liés à la pandémie et le manque de recettes (*cantine, centre de loisirs*). Nous allons engager différents investissements (*réfection de voiries, d'aires de jeux, terrains de tennis, vidéo surveillance...*) et continuer à reconstituer notre réserve propre pour les années à venir.

Vous pourrez retrouver dans ce numéro un article consacré aux grandes lignes du budget 2021, voté lors du Conseil municipal du 13 avril 2021.

Je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe municipale pour son implication et l'ensemble des collègues membres de la commission information qui fait un énorme travail pour produire ce journal.

Continuez à prendre soin de vous et de vos proches !

Frédéric Didier,
Maire de Vémars

Frédéric DIDIER.



Georgette Roussy

Conseillère municipale en charge du fleurissement du village, élue depuis 2014, cadre retraitée des Assurances.

Vous prenez soin du fleurissement du village depuis le précédent mandat. Pourquoi l'avez-vous souhaité ?

C'est simple. J'aime la nature, fleurs, arbustes et arbres. Après la rénovation réussie du centre-ville de Vémars, il a été possible d'investir et de mettre de l'énergie sur le fleurissement du village. J'aimerais dire que nous Vémarois sommes tous concernés, chacun peut contribuer à la beauté de notre village. Notre objectif est de progresser vers le concours des Maisons Fleuries.

Quelles sont les dernières actions réalisées ?

Malgré les vicissitudes climatiques et la Covid, des travaux importants ont eu lieu en 2020. A titre d'exemple, un parterre fleuri de rosiers et de vivaces a été créé le long de la résidence François Mauriac, rue Léon Bouchard, après la réinstallation de jardinières à l'entrée de la Gloriette.

Côté arbres, dans les Hauts de Vémars, deux saules cassés ont été abattus, les trois autres restants taillés. Les arbustes voisins ont été nettoyés. Rue Pierre Curie, un frêne mort a été abattu, un pin ancien a été taillé. Parc de la Mairie, plusieurs chênes déséquilibrés devenus dangereux ont été abattus. Ont été taillées aussi les branches cassées de certains vieux arbres, en limite des jardins de la résidence. L'objectif : la sécurité des riverains et des passants, enfants ou adultes à pied.



Une Barrière fleurie



Le parterre rue Léon Bouchard

Quelles sont les premières priorités 2021 ?

Quatorze barrières de ville pour jardinières fleuries vont être positionnées rue Pierre Curie depuis l'entrée du village jusqu'à la rue du Clos, trois seront implantées au carrefour des 4 stops.

Un chantier important de plantation a eu lieu courant mars - chênes, érables, poiriers décoratifs, cornouillers, aubépines et autres arbustes floraux.

Et bien sûr, l'entretien des parterres déjà existants.



Le parc de la Mairie



Alain Goletto

1er adjoint en charge de la politique de la ville et de l'urbanisme, élu depuis 1995, responsable de service en agence de tourisme retraité

Quelles ont été les réalisations marquantes en politique de la ville ?

Le centre-ville et sa rénovation fin des années 90 a été valorisé par les nouvelles constructions tout en gardant les cours intérieures, la pierre. 3 millions d'euros ont été investis pour l'église, sans oublier le gymnase et la réfection d'une grande partie des voiries et de l'éclairage.

L'éclairage public moins fort la nuit a permis de substantielles économies (environ 40%) sans inconvénient notable. Autre sujet, la lutte contre les inondations en imposant dans le Plan Local d'Urbanisme, la rétention d'eaux à la parcelle et en travaillant avec le SIAH (régulation du débit bénéfique pour les communes en aval, bassins de rétention enterrés - place de l'église, parking pharmacie, près du complexe ...).

Enfin, de nouveaux ateliers techniques dignes de ce nom ont vu le jour en 2005 pour que l'équipe technique & espaces verts travaille dans de bonnes conditions.



Le centre ville

Côté Zone d'Activité ?

Le développement de la zone d'activité est maîtrisé, avec des enseignes prestigieuses et pérennes : Exacompta, DPD (filiale de la Poste), L'Oréal et Chanel qui réalise son 2ème bâtiment actuellement.

Quels sont les 3 gros projets ?

Le quartier Golinelli, en finalisation, répond à la demande de l'Etat en logements sociaux et à la volonté de la mairie de privilégier la mixité (accession à la propriété/logements sociaux avec une qualité de bâtiments identique) et d'accueillir plus de 70 logements de gendarmes aériens. La centrale photovoltaïque va valoriser une ancienne décharge publique, sur laquelle ni culture, ni habitation ne sont permises. Le chantier du futur groupe scolaire, près du gymnase, a démarré. Cet emplacement fait sens pour les enfants, avec un accès sécurisé au gymnase. Il permettra aussi de revitaliser le centre-ville où on pourrait voir sur l'emplacement de l'école actuelle, des équipements conformes aux attentes de la population : maison des associations, halle, commerces de proximité... La circulation rue Pierre Curie sera améliorée, la dangerosité abaissée. J'espère qu'à terme nous pourrions valoriser notre mairie (et son parc) qui n'est autre que la maison de François Mauriac. Beaucoup reste à faire, notamment la mise en sécurité des routes mais le budget contraint oblige à faire des choix ; nous veillons à équilibrer la répartition géographique des travaux. Chaque année nous investissons dans la voirie, sans pouvoir répondre tout de suite à tous les besoins. Je suis conscient que rien n'est parfait mais nous faisons toujours de notre mieux, dans l'intérêt collectif.



Vue aérienne du quartier Golinelli

Finances 2021 :

La maîtrise du budget de la Ville *la priorité de notre action*

Conformément à mes engagements, et comme cela a été le cas durant le précédent mandat, l'équipe municipale poursuit son action en faveur d'une utilisation efficace de l'argent des vémaroises et des vémarois, dans l'objectif de préserver la bonne santé financière de notre commune.

2020 fut une année singulière sur tous les plans, marquée par son lot de changements et d'incertitudes. En réaction, l'action municipale s'est poursuivie, au travers de l'investissement réalisé dans notre ville, mais aussi et surtout en favorisant les services rendus aux habitants et en particulier à ceux qui ont été très fragilisés par la crise sanitaire que nous connaissons. C'est dans cet esprit que nous avons accentué en 2020 le budget alloué aux actions sociales, notamment par la prise en charge financière de 150 000 masques à destination de la population, des scolaires et de nos agents, et la distribution de repas aux

familles en difficulté durant les périodes de confinement et la fermeture de l'école.

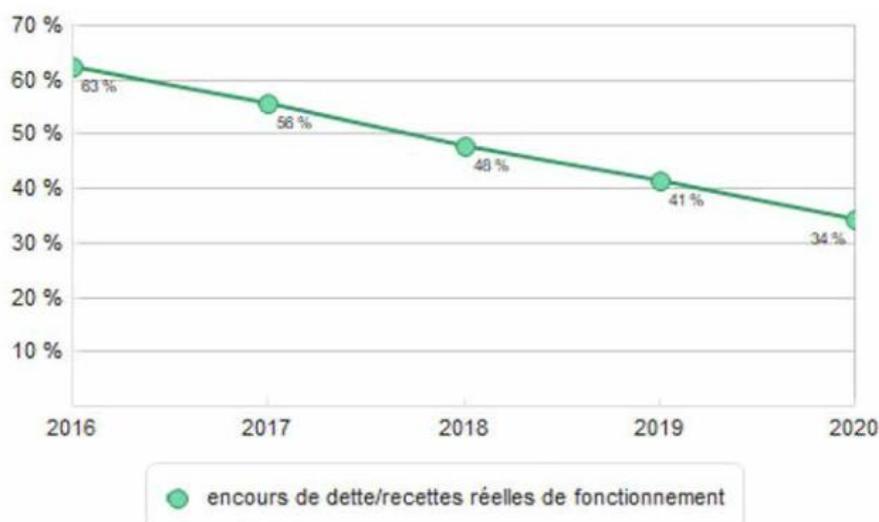
Bien que nous ayons eu à faire face à cette situation inédite, nous avons toutefois eu à cœur d'améliorer cette année encore la situation financière de la Ville. En conséquence, des résultats forts ont été obtenus à la fin de l'exercice budgétaire 2020 :

• La capacité d'autofinancement de la Ville s'est très nettement

améliorée en 2020 en progressant de plus de 400 000 € (ressources supplémentaires dégagées).

• La baisse de l'endettement s'est poursuivie durant l'année 2020, ce qui laisse à la Ville toute la latitude d'emprunter pour financer dans le futur les projets d'investissements structurants pour notre territoire.

Baisse de l'endettement de la commune



LA POLITIQUE DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE EST TOURNÉE VERS L'AVENIR.

Le budget 2021 de la Ville marque le démarrage des travaux de construction de notre nouveau Groupe scolaire. Ce projet est bien sûr d'une importance capitale pour notre ville, puisqu'il permettra d'accueillir nos enfants dans les meilleures conditions et contribuera de ce fait à l'aménagement et à l'attractivité de Vémars.

Comme tout projet d'ampleur, il nécessite des efforts financiers importants, qui sont à considérer comme un investissement pour l'avenir. C'est pour cela qu'une vigilance particulière est portée par les élu(e)s de la majorité au plan de financement de notre

futur groupe scolaire.

Monsieur le Maire et l'équipe municipale se sont attachés à ce que ce projet soit financé de manière optimale, en recueillant le soutien du Conseil Départemental du Val d'Oise, de la Communauté d'Agglomération et de la CAF, qui viennent subventionner près de 35 % des dépenses engagées par la Ville pour la construction de l'école maternelle, du centre de loisirs et des aménagements d'espaces.

Ce projet long, échelonné sur plusieurs années, sera par ailleurs financé par les réserves constituées en

prévision de la dynamisation des investissements de la commune, ainsi que par le recours à l'emprunt dans des proportions soutenables pour le budget de notre Ville.

L'équipe municipale est déterminée à mener à bien les projets d'investissements pour lesquels les vémaroises et vémarois nous ont donné mandat, tout en restant vigilant dans le pilotage financier de la commune, car la crise sanitaire aura des conséquences sur les retombées fiscales de la commune.

NOS ENGAGEMENTS FINANCIERS SUR LE MANDAT : OU EN SOMMES-NOUS ?

Le budget 2021 est marqué par des tendances fortes :

• Des investissements de voirie importants

Nous souhaitons engager pour environ 500 000 € divers travaux de voirie : la poursuite de la réfection de la route de Plailly depuis le rond-point menant à la zone pavillonnaire, sera engagée.

En direction de Saint Witz, des travaux de remise en état sont programmés sur la rue du Gué Malaye ainsi que la rue du Jeu d'Arc.

Enfin le haut de la rue de la Mairie sera aussi notre priorité avec la réfection de chaussée, la création de trottoirs et l'enfouissement des réseaux aériens.

• **Les équipements sportifs et de loisirs vont faire peau neuve.** Pour un budget d'environ 150 000 €, nous allons engager cette année la réfection du terrain de tennis en extérieur, des espaces de jeux, et la création d'au moins une nouvelle aire de jeux pour les plus petits ainsi que la rénovation des aires de jeux existantes.

• La solidarité

L'augmentation du budget alloué aux actions sociales : une subvention de 39 000 € permettra de répondre aux demandes croissantes des Vémaroises et des Vémarois en difficulté. Nous renforçons ainsi nos aides alimentaires aux familles en difficulté, et nos secours (loyer, EDF) pour

les situations les plus urgentes, et nous travaillons sur d'autres projets de mobilité.

La solidarité c'est aussi au travers du budget alloué à la caisse des écoles : une subvention de 50 000 € permet de financer des fournitures pour chaque enfant scolarisé dans notre Groupe scolaire, mais aussi la prise en charge de sorties ou d'animations. Par ailleurs, nous investissons aussi dans le renouvellement du mobilier d'une classe en élémentaire pour environ 10.000 €.

La solidarité, c'est enfin le soutien aux associations locales avec un budget de plus de 71 000 €.

Taux foncier 2021 : le taux départemental et le taux du SIAH sur les foyers sont désormais transférés sur le taux communal.



Vous le savez, la suppression intégrale de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales pour l'ensemble des foyers fiscaux est prévue d'ici à 2023. Pour compenser la suppression de la TH, les communes se voient transférer en 2021 le montant de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) perçu en 2020 par le département sur les foyers. Chaque commune se verra donc transférer le taux départemental de TFB, 17,18 %, qui viendra s'ajouter au taux communal. Pour l'administré, pas de changement : le montant qu'il versait au Département est supprimé et dorénavant versé directement à la commune. Néanmoins le taux communal augmente fictivement, car ce n'est pas

une augmentation sur le foyer Vémarois, mais simplement un transfert du Département à la commune.

Par ailleurs, il est rappelé que la suppression de la taxe du SIAH sur les ménages est compensée par l'augmentation de la taxe sur le foncier bâti communal : la taxe relative au Syndicat Intercommunal (SIAH) sera transférée sur le taux de foncier bâti communal au taux de 1,5%. Pour l'administré, pas de changement : le montant qu'il versait au SIAH est supprimé et dorénavant versé directement à la commune.

Par conséquent, le nouveau taux de taxe foncière sur les propriétés bâties est l'addition du taux communal et du taux départemental de la taxe

foncière sur les propriétés bâties ainsi que le taux relatif au SIAH.

Pour rappel, le taux communal est de 18,62 %, celui du département de 17,18 % et celui du SIAH de 1,5%, soit un taux après transfert de la part départementale et de la part du SIAH de 37.30 %.

La taxe foncière reste ainsi stable et seule la collectivité bénéficiaire du produit de taxe foncière change par le transfert de la part départementale aux communes.

La décision de l'État amène donc à une présentation à la hausse du taux communal, mais qui ne devrait pas avoir de conséquences sur l'impôt des foyers Vémarois.

Nouvelle école *Le chantier avance !*



Le parcours fut long, laborieux et retardé avec la COVID, mais nous y sommes enfin ! Les premiers coups de pioche ont été donnés ! La construction de notre nouveau groupe scolaire avance et vous pourrez suivre son évolution au fur et à mesure de nos parutions.

La nouvelle école, en quelques mots

- **12 classes en élémentaire** contre 9 actuellement
- **7 classes en maternelle** contre 5 actuellement.
- **Une vraie cantine avec des repas fabriqués sur place par un chef cuisinier.**
- **Un accès facilité avec de vraies places de parking et un dépose minute.**
- **Une cour de récréation aérée et adaptée à chaque classe d'âge.**

Le groupe scolaire comprendra 20 classes flambant neuves et pourra accueillir 600 élèves.

Une rentrée pour la maternelle et le Centre de Loisirs en septembre 2022
Une rentrée pour l'élémentaire pour la rentrée 2023

Le nouveau groupe scolaire de Vémars

PROCHE DU COMPLEXE SPORTIF

Contrairement à l'emplacement actuel qui interdit à la fois l'agrandissement de plain-pied du nombre de classes, et l'élargissement des surfaces extérieures (cours, préaux), notre choix d'implantation s'est porté sur une grande parcelle à côté du complexe sportif dédiée depuis des années à ce projet. Notre école étant à côté de notre complexe sportif, elle assurera une réelle sécurité des déplacements pour nos enfants, les tout-petits puis pour les élémentaires.

ACCÈS SÉCURISÉS ET FLUIDES POUR LE STATIONNEMENT ET LA CIRCULATION

Avec votre nouvelle école, vous bénéficierez d'un parcours

simple et sécurisé. Ce trajet empruntera la rue Marcel Gauthier (anciennement Chemin de la Croix Boissée, route qui mène au complexe), qui se trouvera mise en sens unique, agrémentée d'une zone 30. Et la sortie se fera côté Moussy (création d'un rond-point) ou côté rond-point direction Roissy.

DES PLACES DE PARKING POUR LE PERSONNEL, ET POUR LES PARENTS, EN NOMBRE SUFFISANT ET ACCESSIBLES AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Le parking des enseignants et du personnel de l'établissement, comprendra une trentaine de places qui se trouve située en amont de l'école, directement accessible par la



rue Marcel Gauthier (anciennement Chemin de la Croix Boissée). Il permettra de limiter le nombre de véhicules transitant devant l'école en interceptant le flux du personnel.

Pour permettre aux parents d'accompagner en toute sécurité leurs enfants jusqu'à l'école le parking du complexe sportif sera agrandi pour assurer leur stationnement.



Vue aérienne du chantier du futur groupe scolaire de Vémars (février 2021)



L'ÉCOLE AURA UNE CUISINE FAITE SUR PLACE PAR DE VRAIS CUISINIERS

Nous avons décidé de réaliser une cantine avec production sur place.

L'approvisionnement se fera le plus localement possible, avec une forte proportion de produits frais et de saison issus de l'agriculture raisonnée et bio. Notre personnel de restauration actuel sera aux côtés des « chefs » et servira aux enfants du « fait maison » alliant la qualité gustative et nutritionnelle.

LES ENFANTS RESTERONT DANS LES LOCAUX ACTUELS JUSQU'À L'EMMÉNAGEMENT DANS LEUR NOUVELLE ÉCOLE

Ils ne subiront aucun déménagement provisoire. Bien sûr, la nécessité de devoir réaliser ce nouveau Groupe scolaire en deux phases obligera pendant une période intermédiaire à devoir supporter

un petit éloignement entre l'école maternelle et l'école élémentaire. Nous avons donc abordé la question du décalage des horaires d'ouverture des deux écoles avec les Directrices et madame l'Inspectrice afin de permettre aux parents d'aller récupérer leurs enfants en maternelle puis en élémentaire pour les fratries avec des horaires décalés de 10 à 15 minutes.



Les travaux *en images*



Les différentes étapes de l'avancement des travaux du futur groupe scolaire de Vémars.



16 février 2021



19 février 2021



19 février 2021



30 mars 2021

La vie scolaire à l'épreuve de la Covid-19



un des tableaux d'information à l'entrée de l'école

Depuis plus d'un an, l'école vit sous la contrainte d'une crise sanitaire sans précédent. Elèves, enseignants, personnel communal, parents, toute la communauté éducative est impactée.

Son fonctionnement doit s'adapter en permanence, au rythme des protocoles successifs imposés par le ministère de l'Education nationale.

FOURNIR DES MASQUES

A la rentrée de septembre, les masques étaient déconseillés pour les enfants en élémentaire. Après la Toussaint, ils étaient devenus obligatoires pour les plus de 6 ans en intérieur comme en extérieur. Au 8 février, seuls les masques de catégorie 1 étaient acceptés. Finis le « fait maison » ...

Heureusement la commune a anticipé et fourni à chaque famille, dès septembre, **4 masques pour les adultes et 2 masques pour les enfants**. En novembre, la commune a distribué à nouveau **12 masques par enfant**. Elle a également donné aux enseignantes des **masques transparents** pour faciliter les séances de langage et d'apprentissage de la lecture, par exemple. **La circulation du virus s'aggravant, elle a distribué aux enseignantes et au personnel communal des masques FFP2.**

REVOIR LA RESTAURATION

La restauration scolaire est, elle aussi, très encadrée avec des consignes de plus

en plus draconiennes : non-brassage des groupes d'enfants, circulation des entrées/sorties dans la salle de restauration, aération, désinfection des tables et chaises entre chaque service, distance de 1 mètre entre chaque table, tout a toujours été scrupuleusement respecté.

RÉAGIR À LA MULTIPLICATION DES CAS

Malgré tous ces efforts, le virus nous a rattrapés et mi-janvier les cas positifs à la COVID-19 (enfants, personnels de restauration, ATSEM, animateurs, enseignantes) se sont multipliés.

Une entreprise de nettoyage est intervenue en élémentaire dès le 18 janvier, les petits de maternelle ont eu des repas

froids (non facturés) pendant une semaine, nous avons demandé aux parents qui ne travaillaient pas en présentiel de ne pas mettre leurs enfants à la cantine mais cela n'a pas suffi.

Monsieur le Maire a dû prendre une décision difficile : la fermeture de nos écoles à partir du 4 février et celle du centre de loisirs pendant les vacances scolaires.

Cette période de pause a permis de refaire un grand ménage et la désinfection complète des locaux. Des distributeurs de gel hydroalcoolique sur pied ont été installés à toutes les entrées.

Depuis la rentrée de mars, avec l'arrivée des variants, la distance est passée à **2 mètres entre les tables** pour la restauration



La restauration scolaire : disposition des tables.

scolaire. Effectivement, c'est le moment où les enfants qui ont toujours leur masque, tout du moins en élémentaire, le retirent et où le risque de contamination est le plus élevé. Alors que les restaurants sont fermés, les cantines scolaires restent ouvertes ...

Les murs n'étant pas extensibles, nous avons dû installer les enfants sur plusieurs sites : réfectoire principal et centre de loisirs pour l'élémentaire, petit dortoir pour la maternelle. **Notre personnel communal peut être remercié pour la charge de travail supplémentaire imposée et qu'il assume bien volontiers pour le bien-être des enfants.**

Nous remercions également les équipes enseignantes qui continuent leur mission avec constance. Des projets voient le

jour, des intervenants animent des ateliers pédagogiques puisque l'on ne peut plus sortir les enfants.

Dans ces moments difficiles, la solidarité est primordiale. **Nous remercions les parents qui ont**

su en faire preuve quand nous les avons sollicités.

Enfin, bravo aux enfants pour leur adaptation à cette situation et pour garder leur beau sourire et leur joie d'apprendre.



La restauration scolaire : disposition des tables.

École : ménage de fond ! Contre la contamination

Peu après les vacances de Noël 2020, Vémars a subi une forte propagation du virus COVID-19 au sein du groupe scolaire.

La contamination a été telle que Frédéric DIDIER, le Maire de la commune, a pris la décision de fermer écoles et centre de loisirs, une semaine avant les vacances scolaires d'hiver. La fermeture des écoles a été effective du 04 février 2021 au 28 février 2021, en vue d'une rentrée plus saine et plus sereine.

Les agents d'entretien, de restauration et les ATSEM, dont l'activité avait été rude jusque-là, se sont mobilisés pour faire disparaître toute forme de contagion dans l'établissement scolaire. Ils ont procédé à un entretien minutieux et approfondi de chaque classe, chaque dortoir, chaque cantine et chaque autre pièce de l'école maternelle et élémentaire, ainsi que du centre de



Le nettoyage des locaux dans les moindres recoins de l'école.

loisirs. **Les agents ont fait preuve d'une grande solidarité pour permettre aux enfants et à leurs éducateurs de reprendre le chemin de l'école,** où l'infection a laissé la place à l'hygiène et la sécurité. La rentrée scolaire s'annonce pleine d'une nouvelle énergie dans des locaux désinfectés à plusieurs mains et durant plusieurs heures de travail.



Groupe scolaire

Centenaire de Georges Brassens et Développement durable

Des engagements intacts malgré le contexte sanitaire.

Notre école vit à nouveau une année bien particulière, compte tenu du contexte sanitaire actuel. Nous n'avons pu mener à terme notre classe découverte au Parc Défi Planet' pour toute l'école.

Mais l'équipe enseignante a été force de propositions et nous avons décidé de mettre en avant le nom de notre école : Georges Brassens. En 2021, nous célébrons son centenaire.

CÉLÉBRER GEORGES BRASSENS

Nous avons fait appel à deux artistes qui interviennent sur l'école dans deux domaines différents : en musique et en arts visuels.

- **Fabien Bellagamba** se charge de mettre en peinture (et autres techniques artistiques) les chansons de Georges Brassens. Les œuvres des enfants seront exposées à l'entrée du bâtiment principal.

- **Jacqueline Chancereul** s'occupe d'apprendre aux élèves quelques chansons de son répertoire.

Nous comptons faire une inauguration officielle du travail réalisé autour de ce projet en fin d'année.

VERS LE LABEL E3D

En parallèle, nous sommes en train de monter un dossier pour candidater à l'obtention du **Label E3D (école en démarche de développement durable)**. Nous travaillons en partenariat avec la municipalité, l'équipe d'animation et des parents d'élèves pour monter ce projet. Les élèves sont pleinement impliqués, **des éco-délégués vont être élus cette année en CM1 et CM2 afin de proposer des idées et présenter les actions menées aux autres élèves de l'école.**

Enfin, nous sommes engagées sur **un projet numérique suite à la dotation faite cette année par l'Education nationale et en partenariat avec la municipalité.** Les élèves ont l'occasion de travailler avec des nouveaux supports et outils comme des kits robotiques et une initiation à la programmation entre autres.

Nous espérons pouvoir proposer une sortie de fin d'année aux élèves.

L'équipe enseignante



Réduire le gaspillage alimentaire en restauration scolaire

Depuis 2012, le SIGIDURS accompagne des établissements scolaires à la réduction du gaspillage alimentaire, au travers d'un appel à projet aux communes.

Plusieurs lois ont été adoptées pour lutter contre le gaspillage alimentaire en restauration collective et cela est devenu une priorité nationale, un enjeu environnemental, économique, social et éthique.

L'OBJECTIF EST DE RÉDUIRE DE 50% LE GASPILLAGE D'ICI 2025.

A titre d'exemple, on estime que pour 200 élèves, le gaspillage alimentaire à la cantine, sur une année scolaire, représente en moyenne 3,4 tonnes, soit l'équivalent de 13 800 repas, avec un coût associé de 20 000€ /an (source Organisation des Nations Unies).

La commune de Vémars a fait acte de candidature et a été retenue avec Saint-Mard et Villiers le Bel.

Une convention a donc été passée avec le SIGIDURS, pour effectuer un diagnostic des pratiques actuelles et mettre en place un plan d'actions pour réduire le gaspillage alimentaire. Une première pesée des aliments non consommés par les enfants a été réalisée la semaine du 1 au 5 mars. Une deuxième pesée sera réalisée la semaine du 31 mai au 4 juin, avec les mêmes menus.

De premières actions ont été définies pour améliorer notre fonctionnement.

- **S'adapter à l'appétit des enfants**, petite et grande faim, fruits coupés en morceaux avec, bien sûr, la possibilité d'être resservi.

- **« Mettre en image »** les menus avec des photos ou des dessins pour une meilleure connaissance des différents ingrédients des plats présentés. Un travail sur la découverte et saisonnalité des fruits et des légumes sera mené en parallèle.

- **Réaliser des enquêtes de satisfaction.**

La crise sanitaire et les différentes périodes de fermeture de nos écoles nous ont fait prendre du retard sur le planning initial. Toutefois, c'est un travail sur plusieurs années que nous engageons et les résultats seront au rendez-vous, nous n'en doutons pas.



Le «Gâchimètre»



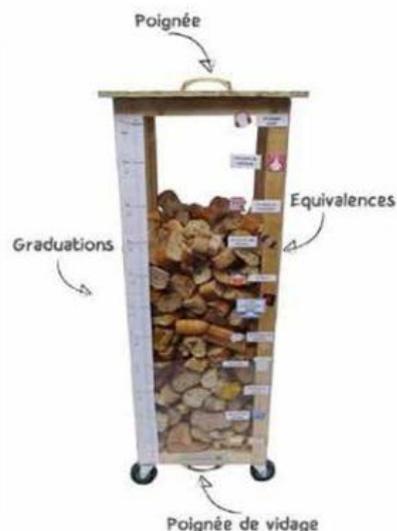
Le Gâchimètre

Un instrument de sensibilisation fabriqué par nos animateurs.

Le gâchimètre du pain qui permet aux enfants de visualiser le pain gaspillé et les économies qui pourraient se dégager en réduisant ce gaspillage.

8 cm = 1 kg = 2,50€ .

A titre d'exemple, une graduation à 56 cm représente 7 kg et le prix d'un livre.





Projet de centrale photovoltaïque du nouveau

Suite à l'enquête publique conclue en décembre 2020, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable avec quelques remarques mineures.

Rappelons que ce projet se situe sur un site de 40 ha, pollué, un ancien centre de stockage de déchets, où rien ne peut être fait : ni cultures, ni constructions ; l'opportunité de valoriser des terres polluées. La mairie a commencé à travailler dès 2008, mais a dû faire évoluer le Plan Local d'Urbanisme car alors aucune utilisation du sol n'était possible.

Les différentes études de longue durée ont montré que ce projet de réalisation n'aurait pas d'impact sur la biodiversité, ni sur le passage des animaux, ni plus globalement sur la vie animale. De même, les calculs ont démontré que l'implantation des supports des panneaux photovoltaïques sera sans incidence sur le dôme en terre de l'ancienne décharge, de par l'absence d'ancrage dans le sol. La répartition des charges au sol a pour conséquence un impact au m² insignifiant.

La prochaine étape sera liée au permis de

construire délivré par MM les Préfets de Seine-et-Marne et du Val d'Oise, une fois purgé de tous recours. Ensuite, l'entreprise retenue pourrait commencer la construction, pour une durée des travaux s'échelonnant sur environ 2 ans.

Le respect de l'environnement est aussi de trouver des solutions alternatives aux centrales nucléaires ou à charbon et à l'utilisation des énergies fossiles, solutions qui toutes trois polluent énormément. **La réalisation de ce parc photovoltaïque permettra d'alimenter l'équivalent d'une ville de + de 10 000 habitants** : une contribution au développement durable modeste certes mais réelle. Ce choix politique de longue haleine pour les énergies renouvelables se concrétise dans d'autres domaines : notamment l'implantation de bornes électriques, l'achat d'un véhicule électrique par la mairie, la cuisine sur place dans la future cantine scolaire...



Site de l'emplacement de la future centrale photovoltaïque



Vos services municipaux... Ils travaillent pour vous durant la pandémie

Merci aux équipes qui, malgré cette période compliquée et les contraintes qui en résultent, restent bien actives.

- **La mairie** est restée ouverte, sans rendez-vous, en horaires restreints.
- **L'agence postale** est ouverte aux mêmes horaires.
- **Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** est mobilisé pour les personnes en difficulté, les anciens (portage à domicile de repas notamment).
- **Le Service Urbanisme**, qui suit vos demandes et les différents projets.
- **Le Service Affaires Scolaires**, pour toute question liée à la vie scolaire.
- **L'équipe Entretien**.
- **Les Atsem et les animateurs du Centre de Loisirs.**
- **Les Services techniques**, pour les travaux, l'entretien de la voirie.
- **Les espaces verts...**
- **Les agents administratifs.**



Une partie de l'équipe technique en astreinte le week-end pour saler très tôt les routes.

Lutter contre la vitesse excessive rue François Mauriac

Dans le courant du dernier trimestre 2020, s'est tenue à la salle des fêtes une réunion de concertation avec les riverains de la rue François Mauriac, la Mairie et le Bureau d'études mandaté pour réfléchir à la circulation dans l'ensemble de Vémars et faire des préconisations en termes de vitesse. Les objectifs sont d'assurer la meilleure sécurité possible et de fluidifier la circulation. Au vu de la vitesse excessive constatée rue François Mauriac et des risques que celle-ci engendre pour les riverains notamment, la première partie de l'étude a porté sur cette artère très passante, avec près de 1 400 véhicules et poids lourds par jour.

Lors de cette réunion, plusieurs solutions (plateau traversant, dos d'âne, vibreur, feu rouge et stop) ont été présentées et débattues, avec leurs avantages et inconvénients. A l'unanimité excepté une voix, la solution retenue est la mise en place de stops à hauteur



Rue François Mauriac.

de l'impasse des côteaux de Juilly et de la sente du Châtelet, pour des raisons de coût et de faisabilité. Les résultats de l'étude des flux sur l'ensemble de la commune et les préconisations qui résultent, ont été présentés mi-mars à la Mairie, qui y donnera suite. Nous y reviendrons dans de futures communications.

Environnement de nouvelles plantations

La plantation d'arbre, Hauts de Vémars

En conformité avec les engagements de campagne, la **commission Environnement de la municipalité a étudié un plan de plantations avec la collaboration du paysagiste des Pépinières Chatelain** qui en a été le maître d'œuvre.

Ces plantations réalisées mi-mars 2021, poursuivent un triple objectif : **améliorer notre cadre de vie, embellir notre village et privilégier la biodiversité** par un choix et un mélange judicieux d'essences locales, conformes avec notre climat et de variétés de végétaux.



LES SITES PRIVILÉGIÉS POUR 2021

- Le parterre en façade avant de la mairie,
- Le talus à droite à l'entrée sud des Hauts de Vémars par la RD9,
- L'espace vert des Hauts de Vémars,
- Le talus à droite à l'entrée de Vémars sur la route de Plailly,
- L'espace vert au nord du quartier de la Gloriette,
- Le talus à droite dans la montée sur la route des crèche/salle des fêtes et leur parking,
- L'espace vert de la vallée du Ru de la Michelette (route de Villeron). Nous espérons une reprise rapide de ces plantations et poursuivrons ce programme le prochain hiver.



Plantation d'arbre, aux abords de la crèche et de la salle des fêtes



Le parterre de la Mairie



Plantation d'arbre, route de Plailly



Plantation d'arbre, aux abords de la crèche et de la salle des fêtes



Solidarité pour nos Seniors

Les colis de fin d'année

220 colis ont été distribués à nos anciens mi-décembre.

Une distribution menée avec convivialité par des équipes d'agents communaux et d'élus. Une belle journée de rencontres dans le respect des gestes barrière bien sûr.



Distribution de colis



Solidarité pour nos jeunes

Durant les deux semaines de vacances de février (les centres de loisirs étant fermés pour lutter contre la pandémie à Vémars), les membres du centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont décidé d'offrir aux enfants dont les familles sont en difficulté, des repas midi et soir. La société de restauration a livré des plateaux le matin pour qu'ensuite nous puissions les distribuer aux familles.

Solidarité

Distribution de masques...

3ème distribution de masques par la Mairie

Mi-février 2021, devant la recrudescence des cas de Covid dans la commune qui a conduit à fermer au début du mois, le groupe scolaire et le centre de loisirs, **M. Frédéric Didier, maire de Vémars a décidé a décidé d'offrir pour la 3ème fois des masques pour tous les foyers vémarois, soit 50 masques par foyer.**

Cette distribution a été faite par des jeunes du village, des agents et des bénévoles. Merci à eux pour leur engagement au service des vémarois.



Distributions de masques



Berceau supplémentaire

Acheté par la commune

En ce début d'année, la mairie a décidé d'agrandir son nombre de berceaux.

La crèche de Vémars, nouvellement baptisée « Crèche Michel Corneux » peut dorénavant compter sur 20 berceaux pour les Vémaroises et les Vémarois, sur les 37 que compte la structure multi-accueil collective petite enfance. Cette décision s'inscrit dans la volonté municipale d'augmenter chaque année les capacités d'accueil en berceaux pour les administrés, et est l'un des engagements de la dernière campagne. **Rappelons que sur les 20 berceaux, 4 ont été obtenus à titre gratuit pour le bénéfice des habitants grâce à la négociation menée par la Mairie.** Enfin, gardons à l'esprit qu'un berceau n'équivaut pas à un bébé et sa famille, mais un berceau peut permettre d'accueillir deux enfants par le jeu de l'amplitude horaire.



Les Petits Cartables de Vémars

active et réactive
pour le bien-être des
enfants des écoles et leurs parents

Créée en août 2020, LPCDV a su se montrer active et réactive malgré le contexte sanitaire :

Nos actions :

Novembre 2020, distribution de bonbons auprès des enfants inscrits, le défilé a été annulé pour cause de COVID.

Décembre 2020, collecte de jouets pour aider les familles fragilisées et pour que les enfants aient des cadeaux à Noël ; elle a également permis de refaire le plein de livres pour nos écoles. Sans oublier la distribution de chocolats pour les enfants, le personnel des écoles et de la mairie.

Février 2021, à la suite de la fermeture des écoles, aide aux parents sans imprimante, pour les devoirs.

Mars 2021, dessins et poèmes d'élèves déposés dans les boîtes aux lettres de certaines grands-mères du village pour leur fête.

Avril 2021, chasse aux trésors avec parents et enfants dans tout le village pendant 3 jours pour trouver les énigmes cachées chaque matin aux aurores. La suite ? Une bourse aux jouets, et bien d'autres qui permettront de financer les projets de nos écoles.

Parallèlement à nos actions, nous avons échangé et travaillé avec les Directrices et la Municipalité durant toute la période avec bien-sûr la Pétition pour le psychologue scolaire en partenariat avec la FCPE et sur la crise Covid qui a touché nos écoles et notre village.

Nous continuerons évidemment à maintenir le lien entre l'école, les parents et les partenaires.



Si vous souhaitez vous investir pour notre école, **n'hésitez plus, rejoignez-nous !**
lespetitscartablesdevemars@yahoo.com
ou sur Facebook :
Les petits cartables de Vémars.

Les Voix Vémaroises

Une association qui donne de la voix...

Comme pour beaucoup d'associations, cette année n'est pas simple. Cependant, nous avons essayé de garder le lien avec nos adhérents en proposant des cours via l'application Google Meet tous les lundis soir. Les enfants et adultes, pour ceux qui le souhaitent, peuvent donc continuer à chanter et la plupart ont fait de gros progrès !

Pour l'année prochaine, nous souhaiterions ouvrir 2 ateliers supplémentaires : Comédie Musicale, pour les 12 -16 ans et Éveil musical pour les 4-6 ans.



Si vous êtes intéressés ou si vous avez des suggestions, vous pouvez nous envoyer un mail à :
lesvoixvemaroises2020@gmail.com
ou nous appeler au **06.09.61.00.46**

En attendant et ne sachant pas si nous allons pouvoir organiser notre représentation sur le mois de juin, nous vous préparons une surprise qui sera en ligne pour ce rendez-vous.





Tennis Club Vémars

Toujours à vos côtés !



Quelle saison particulière et chaotique ! Nous restons à vos côtés et sommes, malgré tout, heureux d'avoir pu faire quelques cours aux enfants. Nous ne vous oublions pas et continuons à vous informer et à essayer de maintenir le club.

Nos projets de rénovation des courts extérieurs sont toujours d'actualité.

Nous restons motivés et optimistes. N'hésitez pas, certains le font déjà, à nous contacter pour toute question ou demande d'informations.

À très vite...
TCVémars

FCPE Vémars Georges Brassens



Notre association fait peau neuve !

Nous avons simplifié son nom en **FCPE Vémars Georges Brassens**.

Nous avons tenu à participer à l'effort collectif en dotant les élèves en élémentaire de **2 masques et de 2 pochettes pour les ranger**.

Cette année pas de marché de Noël ou Loto possible, nous avons donc organisé 2 ventes de chocolats (Noël et Pâques), pour participer financièrement aux projets tels que jeux de cours pour l'élémentaire, livres et goûters de Noël pour



le groupe scolaire et galette des rois en maternelle. Quel plaisir de voir les têtes couronnées de nos chérubins !

Nous avons entendu vos inquiétudes lors de la montée du nombre de cas positifs sur nos écoles et n'avons pas hésité à demander la fermeture au Préfet et au maire.

En partenariat avec les Petits Cartables de Vémars, nous avons lancé une pétition contre l'absence de psychologue scolaire depuis septembre. Elle a été transmise à l'Inspection académique, à la DSDEN, à la Députée et au ministre de l'Éducation nationale. Nous avons eu gain de cause.

*FCPE Vémars Georges Brassens,
toujours à vos côtés*



Si vous avez des questions, remarques ou suggestions, n'hésitez pas à nous solliciter. Toutes vos remarques sont confidentielles et anonymes.

Vous pouvez nous contacter par mail :
parentsdelevesvemars@gmail.com
ou via notre Facebook : **FCPE Vémars Georges Brassens**



EL Diablo Team TEAM #666

Nouvelle année et nouvelle saison
en Championnat de France SUPERMOTARD pour Esteban LUZIO.

Après une année 2020 compliquée sportivement liée à la crise sanitaire (6 courses annulées sur les 8) et à une grosse chute en fin d'année qui a contraint à 4 mois d'arrêt, Esteban a repris les entraînements au Circuit Carole en février avec encore plus de motivation. Sa première course en Championnat de France SUPERMOTARD se déroule en avril sur le circuit d'Escource (40) avec sa YAMAHA YZ450F. Moto que vous pouvez retrouver en expo au magasin YAMAHA LES 2 ROUES à Roissy en France, concession pour laquelle Esteban est pilote officiel encore cette année.

Les parents ou les enfants désireux de passer un bon moment lors d'un entraînement au circuit Carole peuvent nous contacter pour connaître les dates possibles, Esteban se fera une joie de vous accueillir et partager sa passion. L'Association EL DIABLO TEAM peut aussi aider, conseiller et accompagner ceux qui veulent franchir le pas vers la compétition (ou juste par plaisir).

Merci à nos partenaires toujours fidèles pour cette nouvelle année : Remorques Bremond/Garage du Marché Drancy/Escape Factory/Paris Shooting Club/Garage Peugeot Sur-

villiers/AXA Fosses/Club Riding Sensation/Circuit Carole/Yamaha Les 2 Roues et la Mairie de Vémars. Merci aussi aux amis et aux familles.

A très vite pour de nouvelles news !



USCV 95 Toujours à vos côtés



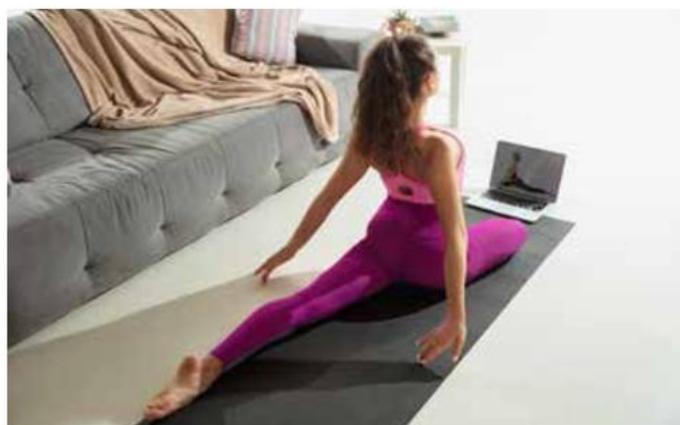
L'association USC95 propose de nombreuses activités sportives, pour pour les petits, moyens et plus grands...

Savez-vous que face aux contraintes sanitaires, nous avons su nous adapter afin de proposer des cours en visio à nos adhérents ?

Et bien, il n'est jamais trop tard pour nous rejoindre, vous les adultes !!

Intéressé par du renforcement musculaire le lundi et jeudi soir, de la gym douce le matin, du pilate en fin de journée ou l'une de nos nouvelles activités de l'année le body dream le mercredi soir ? Alors rejoignez nous lors des sessions virtuelles dispensées par nos coachs !!

Pour que chacun puisse trouver son moment...



Homme, Femme, l'USCV reste à vos côtés !
En attendant de pouvoir se retrouver bientôt !
Prenez soin de vous !!

**Sportivement
L'USCV**



Nous contacter
usc95@gmail.com
ou sur le blog : <https://usc95.blogspot.com>



Pause Détente

Partage, convivialité...

La toute nouvelle association créée par et pour les vémarois.

Nous sommes très heureux de vous annoncer la naissance de l'association Pause Détente, consécration d'un projet commun entre des amis vémarois, inspiré par des envies d'implication dans la vie associative vémaroise.

Nous souhaitons organiser des événements basés sur les fondements associatifs, à savoir le partage, la convivialité et l'amusement.

Nous avons de nombreux projets en tête tels que l'organisation d'un salon du bien-être, des après-midis spéciales ados ou seniors, des soirées thématiques, un marché de Noël.

Notre équipe est composée de **Charlène Gakou (présidente)**, **Delphine Duchesne (vice-présidente)**, **Aboubacar Gakou (trésorier)**, **Céline Gallois (secrétaire)** et **Marine Guyot (secrétaire adjointe)**.

Rejoignez-nous, ensemble nous contribuerons à créer et organiser plus d'événements de qualité pour le bien-être et le plaisir des Vémarois(es).



Pour toute informations nous contacter
 mail : pausedetente.vemars@gmail.com
 Tél : 06 10 72 67 06

La bibliothèque pour vous,

Les inscriptions sont gratuites et vous permettent d'emprunter jusqu'à 3 livres pour 3 semaines maximum.

L'équipe (Agnès GIL, Frédérique GOBARDHAN, Cyrille LABRECHE, Brigitte LOUVET, Michèle VERHULST) sera heureuse de vous retrouver tous les mercredis après-midi, de 15h à 17h45 et 1 samedi matin sur 2, de 9h30 à 11h45 (en fonction des horaires d'ouverture de la Mairie).

Voici quelques nouveautés :

ADULTES

Romans

Skidamarink, G. MUSSO ;
 Les aérostats, A. NOTHOMB ;
 Crénom, Baudelaire !, J. TEULE ;
 Le crépuscule et l'aube, K. FOLLET ;
 L'anomalie, H. LE TELLIER ...

Policiers

L'inconnu de la forêt, H. COBEN ;
 Impact, O. NOREK ;
 L'illusion, M. CHATTAM ;
 Institutions, P. -CLEAVE ;
 Les lumières de l'aube, J. MILLER

...

JEUNESSE

Beaucoup de nouveaux albums pour la jeunesse traitant de différents thèmes tels l'écologie, La différence, Les apparences, Bilingue, La différence, ... et collection Mangas étoffée.



Nous contacter
bibliothequevemars@gmail.com
 facebook : **Bibliothèque Vémaris**

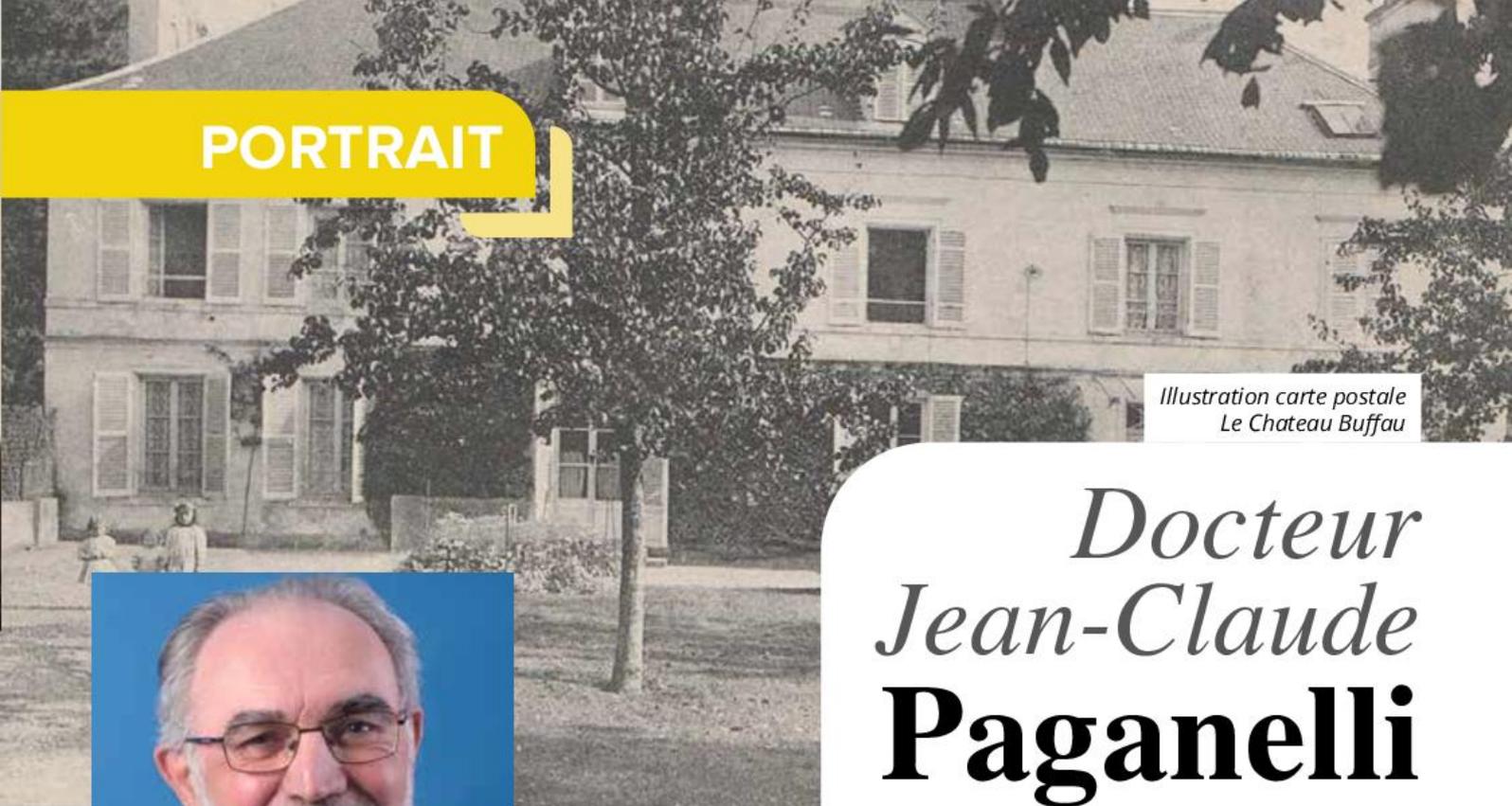
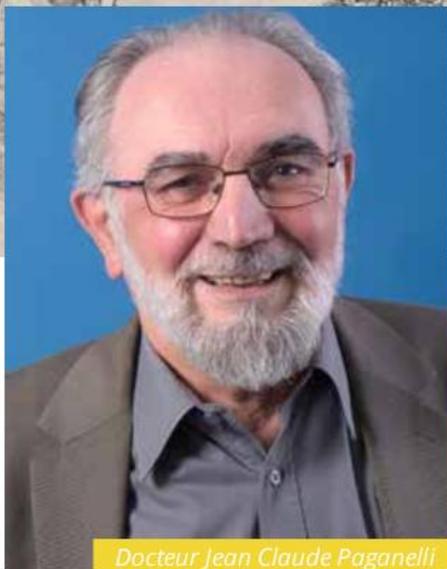


Illustration carte postale
Le Château Buffau

Docteur Jean-Claude Paganelli



Docteur Jean-Claude Paganelli

Le médecin de Vémars pendant trente-huit années est désormais à la retraite depuis 2015. Il a mis beaucoup d'énergie pendant la dernière période de son exercice à se trouver un successeur. Cela n'a pas été chose simple au vu de la pénurie de médecins qui touche aussi notre territoire.

AIDER À L'INSTALLATION DU DOCTEUR PRADIN

Depuis 2019, le Docteur Paganelli est tranquilisé avec l'arrivée dans son ex-cabinet, qu'il n'avait jamais voulu céder (*gardant l'espoir de l'installation d'un confrère*), une consœur en l'occurrence, le **Docteur Véronique Pradin**. M. Paganelli lui a d'ailleurs prodigué de précieux conseils pour que le démarrage de son activité se fasse le mieux possible pour elle-même et son ancienne patientèle, venue de Vémars bien sûr, mais aussi des communes alentour. M. Paganelli garde une pensée émue pour deux professionnels de santé vémarois : **Gilles Redon, kiné et Michelle Belmonte** (*qui avait créé la pharmacie de Vémars*), qui nous ont quittés prématurément.

VÉMARS, SEUL POINT D'ANCRAGE PROFESSIONNEL

Après des études à la faculté de Médecine de Paris et un séjour enrichissant en coopération en

Algérie, le Docteur Paganelli a cherché où s'installer en région parisienne. La situation de l'époque était très différente d'aujourd'hui : beaucoup de médecins voulant s'installer, très peu de postes libres. Parmi les choix possibles, l'accueil du maire d'alors, Gérard Dreyfus, qui a permis de louer son premier local près de la boulangerie, a fait la différence.

UN ESPRIT DE VILLAGE BIEN AGRÉABLE

En 1977, Vémars comptait environ 800 habitants, La Gloriette, qui avait doublé la population vémaroise, existait déjà. Le village était avant tout rural, avec une base agricole (*4 fermes à l'époque*). Autre pôle proche, la Cartoucherie. Le Docteur Paganelli et son épouse, toujours à ses côtés au cabinet aussi - assistante médicale, comptable... se sont sentis bien dans ce petit village, dans lequel les relations sont cordiales avec des habitants agréables. De son côté ce qui caractérise le Docteur Paganelli est la disponibilité à toute heure et son

sens du devoir pour ses patients.

«Jene compte pas le nombre de belles rencontres que j'ai pu faire à Vémars.»

UNE RETRAITE SÉRÈNE

Aujourd'hui, le Docteur Paganelli peut se consacrer à ses loisirs préférés : bricolage, jardinage, balades dans Vémars, avec le plaisir partagé de rencontrer d'anciens patients, mais aussi s'intéresser à l'histoire de Vémars et des environs. Il aime à évoquer les 6 « châteaux » de Vémars : le château de la Motte (la mairie maintenant), le château dit d'Andrinople (vers Choisy-aux-Bœufs), le Château des Carneaux (actuellement B.H.S., rue du Gué Malaye) et rue Louis Pasteur, le château de l'Espérance (au n°1 de la rue), La Seigneurie (ex-propriété d'Edouard Leven au 19), et la grande bâtisse appelée simplement le Château (au 7). *Nous y reviendrons dans un futur numéro.*

Vémars mobilisée

Contre la Ligne Grande Vitesse Roissy Picardie

L'enquête publique s'est terminée le **6 avril dernier**. De nombreux habitants se sont déplacés auprès des commissaires enquêteurs. Par ailleurs près de **400 tracts de la Mairie ont été signés par les vémaroises et les vémarois**. Ils ont pu être remis le dernier jour de l'enquête au Président de la Commission d'enquête.



Restons mobilisés pour la suite...



Noël à L'école

*Visite de la mère et du père
Noël fin décembre 2020*

L'après-midi du **19 décembre dernier** a fait la joie des enfants : la Mère Noël et le Père Noël, accompagnés de leur poney, sont venus rendre visite aux écoliers l'après-midi. **La distribution d'une pochette cadeau aux couleurs du Père Noël, remplie de jolies surprises, a eu lieu pour les enfants de maternelle et les CP**, dans une ambiance joyeuse mais dans le respect des gestes barrière.

Commémorations

Fin de la Guerre d'Algérie du 19 mars 1962

Malgré le contexte Covid,

la municipalité attachée au devoir de mémoire a souhaité honorer nos anciens combattants malgré le contexte perturbé par la Covid. M le Maire, et son adjoint Fêtes et Cérémonies, ont déposé **le 19 mars dernier**, une gerbe et se sont recueillis au nom de la population vémaroise.



Nouveau Container à verre

au village

Fin février 2021, le Sigidurs a changé le container à verres situé **rue François Mauriac**, à côté du parking de la Pharmacie, en face du Sitis.



Lutte contre les rats et souris

au village

Comme chaque année, la société France Hygiène Service est venue, **le 10 février 2021**, pour la campagne de dératisation aux endroits identifiés de la commune. **Elle a de plus distribué gratuitement des sachets pour lutter contre les nuisibles.**

Concours de la Saint-Valentin

Concours de la St-Valentin, sur la page Facebook Ville de Vémars et le panneau électronique...

Les messages des Vémaroises et Vémarois ont défilé le 14 février sur le panneau. Chacun a ensuite pu voter sur la page pour son message préféré.

Frédéric Didier, maire de Vémars, a remis en Mairie, une boîte de chocolats à Charlène Gakou, dont le message a été plébiscité.

Bravo à elle !



LA ST-VALENTIN DE VÉMAROISES ET VÉMAROIS

MON AMOUR JE T'AIME
MAIS TU SAIS QUE J'AIME
LE CHOCOLAT

CHA

Message de Charlène Gakou

Propreté : l'affaire de tous

Une journée de promenade dans les rues, et quelle surprise, des crottes de chiens sur les trottoirs. Pourquoi les maîtres et maîtresses ne se promènent-ils pas avec des sacs pour ramasser les crottes ? Une question : comment sont ces personnes qui n'ont pas de respect pour les autres.

Chacun doit être responsable de ses animaux. Tous ensemble, essayons de faire un effort et de respecter notre environnement !



Les registres d'état civil témoignages de notre histoire

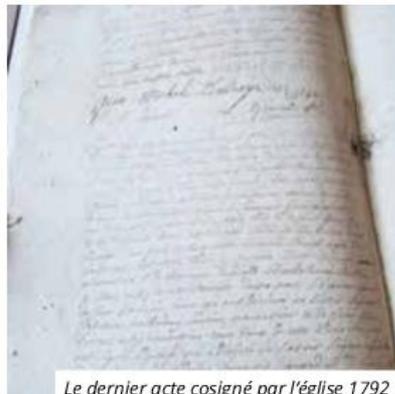


Un acte de mariage d'avant la Révolution française

Après la Révolution Française, la gestion de l'état-civil devient responsabilité de la Mairie.

En France, c'est à partir du XVIème siècle, que le roi prend la décision que soient enregistrés partout sur le territoire dans des registres, les baptêmes, les mariages et les décès. La structuration de la France et la puissance du clergé font qu'il semble légitime que ces registres soient tenus par les prêtres. Après la Révolution Française, en 1792, la tenue des registres est retirée aux curés et remise aux maires, sans interdire pour autant les cérémonies liées au culte.

Le premier responsable de l'Etat-civil au niveau de la commune s'appelle Nicolas-François Hazard, qui reprend la tenue des registres des mains de l'abbé Hainselin, qui continue



Le dernier acte cosigné par l'église 1792



Le 1er acte sous la seule responsabilité de la mairie

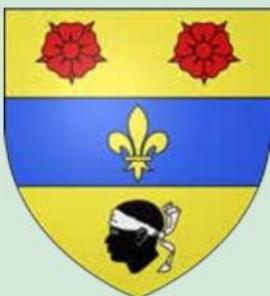
toutefois à rédiger et cosigner les actes quelque temps. Aujourd'hui encore, les registres d'état-civil de Vémars existant depuis 1610, au moment où Henri IV régnait sur la France, sont rangés au sein de la Mairie. C'est dans près de soixante livres que défile la vie du village et de ses habitants au

fil des siècles. Ces preuves du passé des Vémaroises et Vémarois sont entretenues et ont été reliées, sur demande de la Mairie, par l'Atelier du Patrimoine dans les années 90, pour les protéger.

Sources : M Golinelli, ouvrage *Vémars en France* ; Wikipédia

Notre blason

Les origines...



En 1597, le roi Henri IV doit emprunter pour financer ses armées, notamment l'Armée de Picardie qui cherche à reprendre aux Espagnols la Place d'Amiens. Etienne Sainctot, d'une famille vémaroise, lui prête 400 écus-soleil. La ville d'Amiens est reprise. Tôt ou tard, il faudra rembourser la dette. Pour faire patienter Sainctot, on l'honore : son blason s'énonce : « d'or

à la fasce d'azur à la fleur de lys d'or, accompagné de deux roses de gueule en chef ». Henri autorise l'ajout en pointe « d'une tête de Maure de sable bandée d'argent ». Cela rappelle que l'armée espagnole recrutait beaucoup dans la population à peau noire. Précisons que Sainctot fut remboursé le 31 décembre 1599...

Informations extraites de l'ouvrage « *Vémars en France* » de M Jean Golinelli, paru en 2005.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Jibril DRINE, né le 17 septembre 2020 ; **Adèle MOLINA** née le 17 septembre 2020 ; **Tya, Cassandra, Maya GUILLOTTE IMBERT**, née le 02 octobre 2020 ; **Luna, Lydie, Lucine REBIERE**, née le 10 octobre 2020 ; **Adrian ISAICO**, né le 27 octobre 2020 ; **Iyed CHAIBI**, né le 23 octobre 2020 ; **Mouhamadou, Moustapha, Djamil CISSE**, né le 24 octobre 2020 ; **Lyana LEMOINE**, née le 1er décembre 2020 ; **Oksana, Lovely, Joy LAGOZ VALDUEZA**, née le 04 décembre 2020 ; **Kelsy, Kiara LABOISSIERE MONTROP-HIPPOLYTE**, née le 24 décembre 2020 ; **Kataleya, Keysha LABOISSIERE MONTROP-HIPPOLYTE**, née le 24 décembre 2020 ; **Tessa, Joelle, Virginie, Elisa, Elodie TERNUS**, née le 27 décembre 2020 ; **Manoé, Victor, René LEPORQ**, né le 17 janvier 2021 ; **Mattéo, Patrice, Georges FRONTZAK**, né le 31 janvier 2021 ; **Anastasia, Sophie, Brigitte MICHNIK**, née le 15 février 2021 ; **Oriana, Lydia, Maria-Teresa BUREL**, née le 17 février 2021 ; **Léo, Laurent JUDITH**, né le 22 mars 2021

MARIAGES

Mme Suzette LEURY et M. Hervé-Charles PHELIPEAU le 27 octobre 2020 ; **Mme Vanessa GERMAIN et M. Grégory PARENT** le 30 mars 2021 ; **Mme Christelle CORNIBERT et M. Vincent PASQUIOU** le 10 avril 2021

DÉCÈS

Nadarajah NALLIAH, le 25 novembre 2020 ; **Alain, Georges DEZELEE**, le 19 janvier 2021 ; **Paul, Louis, Antoine NURI** le 04 février 2021 ; **Raymond GAILLETON** le 12 mars 2021 ; **Patrick PROFIT** le 02 mars 2021 ; **Nadine, Gabrielle, Louise MITCHELL épouse GILLARD** le 13 avril 2021

INFOS PRATIQUES

•PÔLE EMPLOI

Tel. : 3949 ou site Internet : www.pole-emploi.fr

•CAF

Tel. : 0810 25 95 10

Nouvelle adresse de visite de la Caf du Val d'Oise -

Agence de Cergy : 13 boulevard de l'Oise, Cergy-Préfecture.

Nouvelle adresse postale pour les allocataires du département :

Caf du Val d'Oise / TSA 56921 / 95018 CERGY-PONTOISE CEDEX

•MDPH (MAISON DÉPARTEMENTALE PERSONNES HANDICAPÉES)

Tel : 01 34 25 16 50

•ASSURANCE MALADIE

Tel. : 36 46 ou site Internet : www.ameli.fr

•ASSURANCE RETRAITE

Tel. : 39 60 ou site Internet : www.lassuranceretraite.fr

•ASSISTANCE JURIDIQUE

Numéro Vert : 0800 102 802

•ASSISTANCE SOCIALE DE GONESSE

Tel. : 01 34 33 81 20

•PROFESSIONNELS AU SERVICE DES SENIORS

site Internet : www.pro.lekiosquebleu.fr

•SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

30 rue Henri Barbusse à Fosses.

Distribution alimentaire :

le vendredi de 18h à 19h. Vestiaire le samedi de 10h à 12h.

Dépôt vêtements et objets divers

le lundi de 14h à 18h. tél : 01 34 31 80 68

•SECOURS CATHOLIQUE

82 rue de Paris à Louvres. Accueil les jeudi et vendredi de 14h à 16h30.

Seuls les vêtements enfant de 0 à 15 ans sont collectés et acceptés au secours catholique.

•ADMR (AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL)

19 rue de la Gare à Surveilliers. Tel : 01 34 68 29 78

•CROIX ROUGE FRANÇAISE

30 rue Henri Barbusse à Fosses.

Colis alimentaires et vestiaire le jeudi de 13h30 à 18h et le samedi de 10h30 à 12h30.

Tél : 01 34 68 27 21

•EMMAÛS

9 Chemin Pavé 95340 Bernes sur Oise. Tél : 01 30 28 67 20

Dépôt : tous les jours de 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h30.

Ventes du mercredi au dimanche de 14h à 18h

•MÉDIATION FAMILIALE (DIVORCES, SÉPARATIONS, RUPTURE DU LIEN FAMILIAL...)

Tel. : 01 34 15 17 50

•VIOLENCES CONJUGALES INFO

3919 (appel gratuit depuis un poste fixe)

www.solidaritefemmes.asso.fr

•VIOL FEMMES INFORMATIONS (TOUTES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES)

Tel : 0800 05 95 95

•JEUNES VIOLENCES ECOUTE

Tel : 0808 807 700 (appel gratuit depuis un poste fixe)

•ALLÔ ENFANCE MALTRAITÉE

Tel. : 119 (appel gratuit depuis un poste fixe 24h/24)

•CAFÉ DES AIDANTS

(écoute et soutien aux familles ayant à charge une personne en situation de handicap mental)

Tel. : 01 34 29 38 97

MÉMENTO SANTÉ

URGENCES

POMPIERS.....18

SERVICES D'URGENCE.....17 ou 112

SAMU.....15

SOS MEDECIN.....3624

SOS MEDECIN LOUVRES.....01 30 40 12 12

PHARMACIE DE GARDE PROCHE DE CHEZ VOUS 3237

CENTRE ANTIPOISON 01 40 05 48 48

HÔPITAUX

Centre hospitalier de Gonesse..... 01 34 53 21 21

Centre hospitalier de Senlis..... 03 44 21 70 00

Clinique des Jockeys - Chantilly.....03 44 62 66 66

MEDECIN GENERALISTE

Docteur Véronique PRADIN 06 29 65 57 77

CABINET DE PEDIATRIE

Docteur Jacob - Docteur Na 01 34 68 49 49

2 square Les Clématites - Survilliers

PHARMACIE

Madame COCHU..... 01 34 68 60 52

1 rue François Mauriac - Vémars

MASSEUR - KINESITHERAPEUTE

Monsieur LACHEVRE-COSTECALDE 01 34 68 08 68

9 rue Charles de Gaulle - Vémars.

OSTEOPATHE LOUVRES - VEMARS

Monsieur PARAIN 06 80 27 63 38

INFIRMIERES

Madame TONNELIER 06 10 77 47 16

Madame PINTO 06 10 77 47 16

9 rue Charles de Gaulle - Vémars

AMBULANCES

Ambulances Marly-la-Ville01 34 72 61 88

Ambulances Moussy-le-Neuf 01 60 21 08 26

LABORATOIRES ANALYSES MEDICALES

Laboratoire de Marly-la-Ville 01 34 72 34 10

Laboratoire de Fosses 01 34 68 75 01

Laboratoire de Louvres 01 34 47 35 30

CABINET DE RADIOLOGIE

Cabinet - La Chapelle en Serval 01 34 68 48 48

Cabinet - Louvres 01 34 68 92 47

www.mairiedevemars.com



L'OPPOSITION MUNICIPALE S'EXPRIME

Conformément à la réglementation en vigueur, les élus de l'opposition ont un espace d'expression qui leur est réservé dans le Journal, à condition de n'être diffamatoires, injurieux ou outrageants. Néanmoins, malgré la demande qui leur a été faite, ceux-ci n'ont pas souhaité s'exprimer.

JE ME POSE DES QUESTIONS SUR LA VACCINATION CONTRE LA COVID-19

- > La vaccination vous protégera des complications et de la survenue de formes graves de la maladie. En vous faisant vacciner, vous vous protégez.
- > Si vous avez déjà eu la Covid-19, vous pouvez être vacciné à partir de 3 mois après le début des symptômes.
- > Comme avec tous les vaccins, il peut y avoir des effets indésirables (fièvre, fatigue, douleurs musculaires) mais ceux-ci disparaissent rapidement. Si nécessaire, vous pouvez signaler un effet indésirable sur le Portail de signalement des événements indésirables www.signalement.social-sante.gouv.fr. Vous pouvez aussi en parler à votre médecin.
- > Le vaccin vous protège des formes graves mais aucune donnée ne permet de savoir s'il empêche la contagiosité.

Même pour les personnes vaccinées, l'application des gestes barrières et le port du masque restent nécessaires.

**Parlez-en à votre médecin ou rendez-vous sur
www.solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19**

Vos Echos s'ouvrent à la publicité !

**Venez faire connaître votre entreprise dans notre journal local.
Un tarif préférenciel est réservé aux entreprises vémaroises.**

Contactez la mairie au 01 34 68 33 40 pour toutes informations.